

10 ALLEE DE TOURNY
CS 41968
33001 BORDEAUX
Tél. : 3477 (*Service gratuit + prix appel*)
ou n° non surtaxé de votre conseiller
Fax : 0000000000000000

Coordonnées de l'emprunteur : M. SERVAL
ERIC
Né le : 28.07.1953
Lieu de résidence : 8 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
64000 PAU

Coordonnées du co-emprunteur :
Mme BENCHAO-SERVAL
FATNA
Nom de naissance : BENCHAO
Née le : 29.08.1961
Lieu de résidence :

Objet : Accord de principe de crédit immobilier de 161 356 euros

Monsieur, Madame,

Je vous remercie de m'avoir consulté(e) pour financer votre projet immobilier :
Achat ancien d'un bien immobilier sis

49 ROUTE DE VIC BILH
64330 CADILLON

J'ai évalué votre solvabilité à partir des informations, relatives notamment à vos revenus et vos dépenses, ainsi que de vos déclarations figurant dans le document " Synthèse déclarative et informative " accompagnées des pièces justificatives correspondantes.

A partir de cette évaluation, j'ai le plaisir de vous faire part de notre accord de principe pour vous consentir :

- un prêt de 161 356 euros sur une durée de 120 mois, au taux d'intérêt(1) de 0,55 % l'an hors assurance(2),
- avec 500 euros frais de dossier.

Ce(s) prêt(s)(3) est (sont) destiné(s) à financer tout ou partie du bien immobilier ci-dessus dont le prix d'acquisition est de 333 000 euros (hors frais liés à cette acquisition).

L'émission d'une offre de prêt présentant ces caractéristiques est conditionnée par la levée des réserves suivantes :

- Le recueil de la garantie sur le financement sollicité Crédit Logement
- Votre adhésion à une assurance des emprunteurs répondant aux critères d'exigence retenus par BNP Paribas et détaillés dans la Fiche Standardisée d'Information remise et signée, ainsi que l'acceptation sans réserve par la compagnie d'assurance.



Je vous remercie par avance de me faire parvenir les justificatifs complets dans les meilleurs délais et au plus tard le 05.11.2020 afin de me permettre de finaliser votre dossier et de lever les réserves énoncées.


Je souhaite pouvoir vivement concrétiser avec vous ce projet et, dans cette attente, vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à BORDEAUX

le 21.10.2020

Le représentant de la banque

Quitterie GAINZA



(1) Les conditions financières, dont le taux d'intérêt, mentionnées dans le présent document sont valables pendant une durée de 15 jours à compter de la date du présent document. (2) Ces conditions financières ne tiennent pas compte des frais inhérents à l'assurance emprunteur qui sera souscrite et aux autres garanties qui seront recueillies par la Banque ni des réglementations particulières sur les crédits réglementés auxquels vous pourriez, le cas échéant, prétendre. (3) Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt immobilier ; la vente immobilière est subordonnée à l'obtention du prêt, et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acheteur les sommes versées.